

Pas de surprise du côté de la BCE !

Pour la dernière réunion de l'année, la BCE n'a pas créé de suspens.

En effet, elle a décidé de relever l'enveloppe de son programme d'achats d'actifs lié à la pandémie (PEEP) à 1.850 milliards soit une augmentation de 500 milliards d'euros en l'étendant jusqu'à 2022. Le consensus tablait sur une extension de six mois seulement.

Dans un contexte difficile pour la zone euro, entre une deuxième vague de pandémie et des craintes sur les conséquences d'un Brexit sans accord, cette accélération de création monétaire permet à la BCE de disposer davantage de souplesse pour les deux ans à venir en cas de difficultés sur le marché du crédit, et permettra fort logiquement de garantir des coûts de financement faibles.

Christine Lagarde, Présidente de la BCE, avait clairement indiqué dès la mi-mars que la mise en place de ce « plan pandémie » serait l'un des instruments privilégiés de la BCE. Jugé particulièrement souple, il permet de s'affranchir de certaines contraintes, comme par exemple la proportion à respecter en matière d'investissements par pays. Ainsi, l'Allemagne, plus grande contributrice au bilan de la BCE ne sera pas le pays qui devra être le plus représenté lors du déploiement des montants de ce plan.

La BCE a également souhaité afficher un soutien important aux banques européennes.

Ainsi, Christine Lagarde a modifié le programme de financements de long terme à taux négatifs pour les banques, les fameux TLTRO. Ils permettent aux établissements qui maintiennent leurs prêts à l'économie réelle (particuliers et entreprises) de se financer auprès de la BCE à -1%. Cela permet de financer des projets rentables à un coût d'emprunt négatif... Intéressant !

Enfin, la BCE a décidé de maintenir inchangé ses taux directeurs à savoir un taux de facilité de dépôt qui reste fixé à -0.5%, un taux de dépôt à 0% et une facilité de prêt marginal fixé à 0.25%.

Cette non-surprise n'a pas eu d'effet sur les marchés, la plupart des mesures ayant déjà été intégrées dans les cours.

Seul élément qui reste sous-surveillance mais pour lequel la BCE n'a pas d'effet direct, c'est la progression notable de la monnaie unique contre le billet vert notamment (+8% depuis le début de l'année). En effet, une poursuite de cette progression pourrait avoir des conséquences dommageables pour l'activité économie de la zone euro, notamment au travers des exportations.

La réelle éclaircie dans le ciel européen est à n'en pas douter l'accord qui devrait être acté dans les toutes prochaines heures sur le plan de relance de 1.800 milliards d'euros, la Pologne et la Hongrie ayant renoncé à utiliser leur véto malgré la présence de mesures de défense de l'État de droit. Aujourd'hui devrait notamment permettre le retour des discussions sur la mise en œuvre de cette enveloppe.